

1 - MAIRIE de MAGNE - Principal - BP - 2026
REPUBLIQUE FRANÇAISE

1 - MAIRIE de MAGNE
1 - MAIRIE de MAGNE

Numéro SIRET : 21790162800016
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NIORT

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	60
B4 - Etat des charges transférées	61
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	62
B6 - Prêts	65
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	70
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	72
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	73
B7.8 - Autres engagements donnés	74
B7.9 - Autres engagements reçus	75
B8 - Subventions versées	76
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	88
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	89
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	91
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	92
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	93
D3 - Décisions en matière de taux	95
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	96
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	98
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	100
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	101
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	102

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2749

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	141089,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	908,33
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	956,77
3	Dépenses d'équipement brut / population	449,70
4	Encours de dette / population (2) (3)	657,69
5	DGF / population	109,14
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4857
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9828
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,4700
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6874
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,0500

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 695 609,82	3 063 729,73	1 686 973,40	A1	1 055 093,31
Investissement	1 168 304,34	326 053,07	(3) 1 546 973,40	A2	704 722,13
Fonctionnement	2 527 305,48	2 737 676,66	(4) 140 000,00	A3	350 371,18

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 603 623,00	III + IV	239 158,00	B1	-364 465,00
Investissement	I 603 623,00	III	239 158,00	B2	-364 465,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	690 628,31
Investissement	A2 + B2	340 257,13
Fonctionnement	A3 + B3	350 371,18

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 603 623,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 089,00
21	Immobilisations corporelles (3)	221 363,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	380 171,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 239 158,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	239 158,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 350 968,00	1 010 710,87

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	603 623,00	239 158,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 704 722,13

=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 954 591,00	1 954 591,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 898 534,00	2 638 162,82

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 260 371,18

=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 898 534,00	2 898 534,00

TOTAL DU BUDGET (4)		4 853 125,00	4 853 125,00
----------------------------	--	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	37 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	11 000,00	2 089,00	0,00	0,00	2 089,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	632 815,00	221 363,00	108 825,00	108 825,00	330 188,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 219 912,55	380 171,00	1 119 410,00	1 119 410,00	1 499 581,00
Total des dépenses d'équipement		1 901 053,55	603 623,00	1 228 235,00	1 228 235,00	1 831 858,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 989 053,55	603 623,00	1 316 235,00	1 316 235,00	1 919 858,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 568,00		26 733,00	26 733,00	26 733,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		52 568,00		34 733,00	34 733,00	34 733,00

TOTAL	2 041 621,55	603 623,00	1 350 968,00	1 350 968,00	1 954 591,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 954 591,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	97 831,15	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	338 450,01	338 450,01	338 450,01
Total des recettes financières		169 831,15	0,00	590 450,01	590 450,01	590 450,01
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		263 705,15	239 158,00	590 450,01	590 450,01	829 608,01

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	150 000,00		335 527,86	335 527,86	335 527,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	54 375,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	26 568,00		26 733,00	26 733,00	26 733,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		230 943,00		420 260,86	420 260,86	420 260,86

TOTAL	494 648,15	239 158,00	1 010 710,87	1 010 710,87	1 249 868,87
--------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	704 722,13
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 954 591,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	385 527,86
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	721 136,70	0,00	703 394,00	703 394,00	703 394,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 149 119,00	0,00	1 212 900,00	1 212 900,00	1 212 900,00
014	Atténuations de produits	16 100,00	0,00	15 289,00	15 289,00	15 289,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	635 185,20	0,00	524 860,84	524 860,84	524 860,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 521 540,90	0,00	2 456 443,84	2 456 443,84	2 456 443,84
66	Charges financières	68 680,00	0,00	43 560,00	43 560,00	43 560,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 998,10		3 502,30	3 502,30	3 502,30
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 593 719,00	0,00	2 505 006,14	2 505 006,14	2 505 006,14

023	Virement à la section d'investissement (4)	150 000,00		335 527,86	335 527,86	335 527,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	54 375,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		204 375,00		393 527,86	393 527,86	393 527,86

TOTAL	2 798 094,00	0,00	2 898 534,00	2 898 534,00	2 898 534,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 898 534,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	17 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 015,00	0,00	155 735,00	155 735,00	155 735,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	119 207,00	0,00	118 601,00	118 601,00	118 601,00
731	Fiscalité locale	1 869 050,00	0,00	1 892 595,82	1 892 595,82	1 892 595,82
74	Dotations et participations (3)	427 799,00	0,00	404 576,00	404 576,00	404 576,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	43 813,00	0,00	39 441,00	39 441,00	39 441,00
Total des recettes de gestion courante		2 631 884,00	0,00	2 629 948,82	2 629 948,82	2 629 948,82
76	Produits financiers	110,00	0,00	114,00	114,00	114,00
77	Produits spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 632 094,00	0,00	2 630 162,82	2 630 162,82	2 630 162,82

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00

TOTAL	2 658 094,00	0,00	2 638 162,82	2 638 162,82	2 638 162,82
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	260 371,18
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 898 534,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	385 527,86
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	0,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 089,00	0,00	2 089,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	330 188,00	34 733,00	364 921,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 499 581,00	0,00	1 499 581,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 919 858,00	34 733,00	1 954 591,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 954 591,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	703 394,00		703 394,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 212 900,00		1 212 900,00
014	Atténuations de produits	15 289,00		15 289,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	524 860,84	0,00	524 860,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	43 560,00	0,00	43 560,00
67	Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 502,30	58 000,00	61 502,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		335 527,86	335 527,86
Dépenses de fonctionnement – Total		2 505 006,14	393 527,86	2 898 534,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 898 534,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	162 000,00	0,00	162 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	239 158,00	0,00	239 158,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	26 733,00	26 733,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		58 000,00	58 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		335 527,86	335 527,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	338 450,01		338 450,01
Recettes d'investissement – Total		739 608,01	420 260,86	1 159 868,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	704 722,13
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	90 000,00
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 954 591,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	19 000,00		19 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 735,00		155 735,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	118 601,00		118 601,00
731	Fiscalité locale	1 892 595,82		1 892 595,82
74	Dotations et participations (8)	404 576,00		404 576,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	39 441,00	0,00	39 441,00
76	Produits financiers	114,00	0,00	114,00
77	Produits spécifiques (8)	100,00	0,00	100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	2 630 162,82	8 000,00	2 638 162,82
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			260 371,18
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			2 898 534,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 041 621,55	603 623,00	0,00	1 350 968,00	1 350 968,00	0,00	1 350 968,00	1 954 591,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 000,00	2 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 089,00
21	Immobilisations corporelles	632 815,00	221 363,00	0,00	108 825,00	108 825,00	0,00	108 825,00	330 188,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 219 912,55	380 171,00	0,00	1 119 410,00	1 119 410,00	0,00	1 119 410,00	1 499 581,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 901 053,55	603 623,00	0,00	1 228 235,00	1 228 235,00	0,00	1 228 235,00	1 831 858,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		88 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 989 053,55	603 623,00	0,00	1 316 235,00	1 316 235,00	0,00	1 316 235,00	1 919 858,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	26 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 568,00			26 733,00	26 733,00		26 733,00	26 733,00
Total des dépenses d'ordre		52 568,00			34 733,00	34 733,00		34 733,00	34 733,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 954 591,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		396 817,00	239 158,00	920 710,87	920 710,87	1 159 868,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	338 450,01	338 450,01	338 450,01
Total des recettes financières		72 000,00	0,00	500 450,01	500 450,01	500 450,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		165 874,00	239 158,00	500 450,01	500 450,01	739 608,01
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00		335 527,86	335 527,86	335 527,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	54 375,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	26 568,00		26 733,00	26 733,00	26 733,00
Total des recettes d'ordre		230 943,00		420 260,86	420 260,86	420 260,86

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	704 722,13
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	90 000,00
---------------------------------------	------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 954 591,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 041 621,55	603 623,00	0,00	1 350 968,00	1 350 968,00	0,00	1 350 968,00	1 954 591,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 326,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 000,00	2 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 089,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	11 000,00	2 089,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 089,00
21	Immobilisations corporelles	632 815,00	221 363,00	0,00	108 825,00	108 825,00	0,00	108 825,00	330 188,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	23 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	59 500,00	21 564,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	26 564,00
21312	Bâtiments scolaires	23 000,00	13 883,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	15 883,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	33 552,00	10 727,00		59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	69 727,00
2138	Autres constructions	145 426,00	48 806,00		0,00	0,00	0,00	0,00	48 806,00
2151	Réseaux de voirie	202 600,00	81 322,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	88 822,00
2152	Installations de voirie	10 256,00	9 259,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	22 759,00
21533	Réseaux câblés	1,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	31 248,00	29 445,00		0,00	0,00	0,00	0,00	29 445,00
21538	Autres réseaux	46 100,00	1 833,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 833,00
2154	Voies navigables	7 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 201,00	2 504,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	4 504,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 803,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21611	Biens sous-jacents	1,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	1 697,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 830,00	1 020,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	8 020,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 000,00	0,00		8 925,00	8 925,00	0,00	8 925,00	8 925,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 219 912,55	380 171,00	0,00	1 119 410,00	1 119 410,00	0,00	1 119 410,00	1 499 581,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	148 980,00	51 333,00		0,00	0,00	0,00	0,00	51 333,00
2313	Constructions	877 150,00	328 838,00		1 097 410,00	1 097 410,00	0,00	1 097 410,00	1 426 248,00
2315	Install., matériel et outill. technique	81 453,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	112 329,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 901 053,55	603 623,00	0,00	1 228 235,00	1 228 235,00	0,00	1 228 235,00	1 831 858,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	88 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
1641	Emprunts en euros	88 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		88 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541113	Op TRAVAUX OFFICE haies MERCUL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541114	Op TRAVAUX OFFICE broyage LE MAGUER	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458112	Démolition toiture en péril M. DILLÉ	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 989 053,55	603 623,00	0,00	1 316 235,00	1 316 235,00	0,00	1 316 235,00	1 919 858,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	26 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	26 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
2116	Cimetières	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	26 568,00			26 733,00	26 733,00		26 733,00	26 733,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	26 568,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			26 733,00	26 733,00		26 733,00	26 733,00
Total des dépenses d'ordre		52 568,00			34 733,00	34 733,00		34 733,00	34 733,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		396 817,00	239 158,00	920 710,87	920 710,87	1 159 868,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 349,00	10 955,00	0,00	0,00	10 955,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 550,00	94 071,00	0,00	0,00	94 071,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	58 357,00	13 666,00	0,00	0,00	13 666,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	4 179,00	42 515,00	0,00	0,00	42 515,00
13272	Subv. non transf. FEDER	21 439,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	77 951,00	0,00	0,00	77 951,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		93 874,00	239 158,00	0,00	0,00	239 158,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	338 450,01	338 450,01	338 450,01
Total des recettes financières		72 000,00	0,00	500 450,01	500 450,01	500 450,01
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		165 874,00	239 158,00	500 450,01	500 450,01	739 608,01
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00		335 527,86	335 527,86	335 527,86

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	54 375,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 061,00		6 061,00	6 061,00	6 061,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	217,00		1 840,00	1 840,00	1 840,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	667,00		667,00	667,00	667,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	500,00		500,00	500,00	500,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	450,00		630,00	630,00	630,00
281828	Autres matériels de transport	10 240,00		10 300,00	10 300,00	10 300,00
281831	Matériel informatique scolaire	6 388,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
281838	Autre matériel informatique	5 121,00		5 537,00	5 537,00	5 537,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 080,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	586,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
28188	Autres immo. corporelles	16 065,00		16 065,00	16 065,00	16 065,00
041	Opérations patrimoniales (9)	26 568,00		26 733,00	26 733,00	26 733,00
238	Avances commandes immo corporelles	26 568,00		26 733,00	26 733,00	26 733,00
Total des recettes d'ordre		230 943,00		420 260,86	420 260,86	420 260,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 798 094,00	0,00	0,00	2 898 534,00	2 898 534,00	0,00	2 898 534,00	2 898 534,00
011	Charges à caractère général (3)	721 136,70	0,00	0,00	703 394,00	703 394,00	0,00	703 394,00	703 394,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 149 119,00	0,00		1 212 900,00	1 212 900,00		1 212 900,00	1 212 900,00
014	Atténuations de produits	16 100,00	0,00		15 289,00	15 289,00		15 289,00	15 289,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	635 185,20	0,00	0,00	524 860,84	524 860,84	0,00	524 860,84	524 860,84
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 521 540,90	0,00	0,00	2 456 443,84	2 456 443,84	0,00	2 456 443,84	2 456 443,84
66	Charges financières	68 680,00	0,00		43 560,00	43 560,00		43 560,00	43 560,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 998,10			3 502,30	3 502,30		3 502,30	3 502,30
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		72 178,10	0,00	0,00	48 562,30	48 562,30		48 562,30	48 562,30
Total des dépenses réelles		2 593 719,00	0,00	0,00	2 505 006,14	2 505 006,14	0,00	2 505 006,14	2 505 006,14
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00			335 527,86	335 527,86		335 527,86	335 527,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	54 375,00			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		204 375,00			393 527,86	393 527,86		393 527,86	393 527,86

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									2 898 534,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 658 094,00	0,00	2 638 162,82	2 638 162,82	2 638 162,82
013	Atténuations de charges (2)	17 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 015,00	0,00	155 735,00	155 735,00	155 735,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	119 207,00	0,00	118 601,00	118 601,00	118 601,00
731	Fiscalité locale	1 869 050,00	0,00	1 892 595,82	1 892 595,82	1 892 595,82
74	Dotations et participations (2)	427 799,00	0,00	404 576,00	404 576,00	404 576,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	43 813,00	0,00	39 441,00	39 441,00	39 441,00
Total des recettes de gestion des services		2 631 884,00	0,00	2 629 948,82	2 629 948,82	2 629 948,82
76	Produits financiers	110,00	0,00	114,00	114,00	114,00
77	Produits spécifiques (2)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		210,00	0,00	214,00	214,00	214,00
Total des recettes réelles		2 632 094,00	0,00	2 630 162,82	2 630 162,82	2 630 162,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	26 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		26 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	260 371,18
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 898 534,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 798 094,00	0,00	0,00	2 898 534,00	2 898 534,00	0,00	2 898 534,00	2 898 534,00
011	Charges à caractère général (4)	721 136,70	0,00	0,00	703 394,00	703 394,00	0,00	703 394,00	703 394,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60613	Chauffage urbain	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60621	Combustibles	60 500,00	0,00		60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00	60 500,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	97 605,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	29 155,70	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
6068	Autres matières et fournitures	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	56 340,00	0,00		46 100,00	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
61221	Matériel roulant	22 817,00	0,00		22 817,00	22 817,00	0,00	22 817,00	22 817,00
61351	Matériel roulant	31 000,00	0,00		25 076,00	25 076,00	0,00	25 076,00	25 076,00
61358	Autres	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 770,00	0,00		2 770,00	2 770,00	0,00	2 770,00	2 770,00
61521	Entretien terrains	26 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	47 650,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	26 500,00	0,00		36 200,00	36 200,00	0,00	36 200,00	36 200,00
6161	Multirisques	25 700,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						III = I + II
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	220,00	0,00		220,00	220,00	0,00	220,00	220,00
62268	Autres honoraires, conseils	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6231	Annonces et insertions	150,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6234	Réceptions	1 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 250,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
6237	Publications	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 700,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 310,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	25,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	280,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	800,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62878	Remb. frais à des tiers	50,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6288	Autres services extérieurs	10,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
63512	Taxes foncières	19 644,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
63513	Autres impôts locaux	7 200,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 149 119,00	0,00		1 212 900,00	1 212 900,00		1 212 900,00	1 212 900,00
6331	Versement mobilité	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 100,00	0,00		13 100,00	13 100,00		13 100,00	13 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 100,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	400 000,00	0,00		424 500,00	424 500,00		424 500,00	424 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	4 400,00	0,00		1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
64113	NBI	3 600,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
64118	Autres indemnités	77 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
64131	Rémunérations	240 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	4 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64138	Primes et autres indemnités	20 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6415	Congés payés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 833,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	136 000,00	0,00		140 600,00	140 600,00		140 600,00	140 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	149 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	11 100,00	0,00		11 100,00	11 100,00		11 100,00	11 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 400,00	0,00		48 400,00	48 400,00		48 400,00	48 400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 886,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	6 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	0,00		4 400,00	4 400,00		4 400,00	4 400,00
014	Atténuations de produits	16 100,00	0,00		15 289,00	15 289,00		15 289,00	15 289,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	600,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	6 000,00	0,00		3 589,00	3 589,00		3 589,00	3 589,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	9 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	635 185,20	0,00	0,00	524 860,84	524 860,84	0,00	524 860,84	524 860,84
65311	Indemnités de fonction	77 000,00	0,00		82 523,72	82 523,72	0,00	82 523,72	82 523,72
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	3 350,00	0,00		3 350,00	3 350,00	0,00	3 350,00	3 350,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 353,00	0,00		6 353,00	6 353,00	0,00	6 353,00	6 353,00
65315	Formation	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65316	Frais de représentation du maire	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
6541	Créances admises en non-valeur	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6542	Créances éteintes	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	239 243,30	0,00		216 272,50	216 272,50	0,00	216 272,50	216 272,50
65568	Autres contributions	819,00	0,00		1 145,00	1 145,00	0,00	1 145,00	1 145,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 965,00	0,00		3 965,00	3 965,00	0,00	3 965,00	3 965,00
6561	Organismes de regroupement	2 400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	300,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	89 469,90	0,00		79 239,62	79 239,62	0,00	79 239,62	79 239,62
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	4 226,00	0,00		6 653,00	6 653,00	0,00	6 653,00	6 653,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	200 000,00	0,00		116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00
65888	Autres	3,00	0,00		3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 521 540,90	0,00	0,00	2 456 443,84	2 456 443,84	0,00	2 456 443,84	2 456 443,84
66	Charges financières	68 680,00	0,00		43 560,00	43 560,00		43 560,00	43 560,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	68 680,00	0,00		43 560,00	43 560,00		43 560,00	43 560,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 998,10			3 502,30	3 502,30		3 502,30	3 502,30
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 998,10			3 502,30	3 502,30		3 502,30	3 502,30
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		72 178,10	0,00	0,00	48 562,30	48 562,30		48 562,30	48 562,30
Total des dépenses réelles		2 593 719,00	0,00	0,00	2 505 006,14	2 505 006,14	0,00	2 505 006,14	2 505 006,14
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00			335 527,86	335 527,86		335 527,86	335 527,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	54 375,00			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	54 375,00			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		204 375,00			393 527,86	393 527,86		393 527,86	393 527,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 658 094,00	0,00	2 638 162,82	2 638 162,82	2 638 162,82
013	Atténuations de charges (3)	17 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 015,00	0,00	155 735,00	155 735,00	155 735,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 160,00	2 160,00	2 160,00
70323	Red. occupation dom. public	12 800,00	0,00	7 015,00	7 015,00	7 015,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
706888	Autres	1 000,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	250,00	0,00	270,00	270,00	270,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	64 600,00	0,00	64 600,00	64 600,00	64 600,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	550,00	0,00	550,00	550,00	550,00
70878	Remb. frais par des tiers	250,00	0,00	40,00	40,00	40,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	119 207,00	0,00	118 601,00	118 601,00	118 601,00
73211	Attribution de compensation	65 937,00	0,00	65 937,00	65 937,00	65 937,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	3 270,00	0,00	2 664,00	2 664,00	2 664,00
731	Fiscalité locale	1 869 050,00	0,00	1 892 595,82	1 892 595,82	1 892 595,82
73111	Impôts directs locaux	1 842 505,00	0,00	1 865 502,00	1 865 502,00	1 865 502,00
73118	Autres contributions directes	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 879,00	0,00	26 576,00	26 576,00	26 576,00
73154	Droits de place	600,00	0,00	400,00	400,00	400,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	65,00	0,00	116,82	116,82	116,82
74	Dotations et participations (3)	427 799,00	0,00	404 576,00	404 576,00	404 576,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	261 873,00	0,00	243 662,00	243 662,00	243 662,00
741121	DSR des communes	52 381,00	0,00	56 388,00	56 388,00	56 388,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741127	DNP des communes	7 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	4 228,00	4 228,00	4 228,00
744	FCTVA	4 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7453	Dotations - Primes employeurs apprentis	100,00	0,00	1,00	1,00	1,00
7458	Autres dotations de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
7473	Participation départements	480,00	0,00	480,00	480,00	480,00
74741	Participation communes membres du GFP	5 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	53 121,00	0,00	52 817,00	52 817,00	52 817,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	16 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74888	Autres	3 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	43 813,00	0,00	39 441,00	39 441,00	39 441,00
752	Revenus des immeubles	41 575,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	157,00	157,00	157,00
75888	Autres	2 238,00	0,00	1 284,00	1 284,00	1 284,00
Total des recettes de gestion des services		2 631 884,00	0,00	2 629 948,82	2 629 948,82	2 629 948,82
76	Produits financiers	110,00	0,00	114,00	114,00	114,00
7688	Autres	110,00	0,00	114,00	114,00	114,00
77	Produits spécifiques (3)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 632 094,00	0,00	2 630 162,82	2 630 162,82	2 630 162,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
722	Immobilisations corporelles	26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		26 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 924 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 924 000,00									
000000001927(769757M	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE			25/04/2007	1 124 000,00	R		5,850	5,850	EUR	A	P	N	B-3
5499674	CDC DFE LIVRET A RG	04/10/2022		01/02/2025	1 800 000,00	R		2,600	2,600	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 924 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 808 000,00					88 000,00	43 535,02	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 808 000,00					88 000,00	43 535,02	0,00	0,00
000000001927(769757M)	N	0,00	B-3	80 000,00	5,30	R		5,850	16 000,00	4 745,00	0,00	0,00
5499674	N	0,00	A-1	1 728 000,00	24,08	R		2,300	72 000,00	38 790,02	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 808 000,00					88 000,00	43 535,02	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
00000001927(769757M)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE	1 124 000,00	80 000,00	3	24,00		3,20	5,40	0,00		5,850	4 745,00	0,00	4,42
TOTAL (B)		1 124 000,00	80 000,00						0,00			4 745,00	0,00	4,42
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 124 000,00	80 000,00						0,00			4 745,00	0,00	4,42

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 728 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	4,42	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	B art 215731 de 600 à inf 1 k€ - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 215731 supérieur à 1 k€ - Delib 2022_12_11	10	
L	B art 215738 de 600 à inf 1 k€ - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 215738 supérieur à 1 k€ - Delib 2022_12_11	10	
L	B art 21828 Véhic légers - Delib 2022_12_11	5	
L	B art 21828 Véhic moins 3,5T - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 21828 Véhic plus 3,5T - Delib 2022_12_11	10	
L	B art 21831 ordi et périph - Delib 2022_12_11	5	
L	B art 21831 tab numériq - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 21838 ordi et périph - Delib 2022_12_11	5	
L	B art 21838 Serveurs, eq reseau - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 21841 - Delib 2022_12_11	15	
L	B art 21848 - Delib 2022_12_11	15	
L	B art 21848 - Mob sécurisés Delib 2022_12_11	20	
L	B art 2188 de 600 à inf 1 k€ - Delib 2022_12_11	7	
L	B art 2188 supérieur à 1 k€ - Delib 2022_12_11	10	
L	biens à l'art 204xx1 - Delib 2022_12_11	5	
L	biens à l'art 204xx2 - Delib 2022_12_11	30	
L	biens à l'art 204xx3 - Delib 2022_12_11	40	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	101,01		3 330,07	3 431,08	130,52	3 300,56
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	101,01		3 330,07	3 431,08	130,52	3 300,56
provisions pour créances douteuses N-2 à >N-11	101,01	01/01/2026	3 330,07	3 431,08	130,52	3 300,56
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	101,01		3 330,07	3 431,08	130,52	3 300,56
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	101,01		3 330,07	3 431,08	130,52	3 300,56

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciation des comptes de redevables	provisions pour créances douteuses N-2 à >N-11	3 431,08	5	3 330,07	101,01	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 11		Intitulé de l'opération : ABRIS BUS CAN SUR RD9 - Secteur 3			Date de la délibération : 11/04/2017
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	
45.1 ABRIS BUS CAN SUR RD9 - Secteur 3 (5)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	11 882,26	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : Démolition toiture en péril M. DILLÉ			Date de la délibération : 10/04/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	
45.1 Démolition toiture en péril M. DILLÉ (5)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : Démolition toiture en péril M. DILLÉ		Date de la délibération : 10/04/2019	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 919,72	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 13		Intitulé de l'opération : Op TRAVAUX OFFICE haies MERCUL		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	240,00	0,00	0,00	0,00	
45.1 Op TRAVAUX OFFICE haies MERCUL (5)	240,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	240,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	240,00	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	240,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	240,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 14		Intitulé de l'opération : Op TRAVAUX OFFICE broyage LE MAGUER		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	660,00	0,00	0,00	0,00	
45.1 Op TRAVAUX OFFICE broyage LE MAGUER (5)	660,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	660,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	660,00	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	660,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 14	Intitulé de l'opération : Op TRAVAUX OFFICE broyage LE MAGUER			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	660,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	681 796,14	207 310,83	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					681 796,14	207 310,83										4 122,83	28 487,24	
SA HLM	1995	P	SA HLM - 10 logements Garantie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	244 632,81	24 846,71	2,23	A	R	4,500	R	4,500	A-1	EUR	576,39	12 387,67		
SA HLM	1996	P	SA HLM - 10 logements Garantie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	259 163,33	37 969,76	3,90	A	R	3,500	R	3,500	A-1	EUR	873,30	12 435,74		
SEMIE	2015	P	SEMIE - 4 logements Garantie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	178 000,00	144 494,36	30,18	A	R	1,850	R	1,850	A-1	EUR	2 673,14	3 663,83		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					681 796,14	207 310,83										4 122,83	28 487,24	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	32 610,07
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	131 535,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	164 145,09
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 630 162,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,24

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					2 089,00
2041411	N°1 Participation complexe sportif	études (versé en 22 : 1085€)	COMMUNE DE COULON	Commune	2 089,00
2041411	N°2 Participation étude centre socioculturel		COMMUNE DE COULON	Commune	0,00
FONCTIONNEMENT (total)					302 322,12
65561	N°1 adhesion annuelle 1° année	délib janv 2023 (1500 € - 700 € du CAUE)	ID79 Ingénierie départementale	Etablissement de droit public	800,00
65561	N°1 participation statut annuelle	1,50 € x 2789 hab total au 1/01/26	PARC DU MARAIS POITEVIN	Etablissement de droit public	4 183,50
65561	N°1 redevance syndicale annuelle	redevance à l'ha	SIVU DESSERTÉ MARAIS MOUILLES	Etablissement de droit public	48,00
65561	N°2 participation annuelle		SIVU DESSERTÉ MARAIS MOUILLES	Etablissement de droit public	500,00
65561	N°1 Participation annuelle de fonct	Participat° SIVU	SIVU MAGNE COULON	Etablissement de droit public	103 394,00
65561	N°1 Participation annuelle Esp Petite enf	Participat° EPE-SIVU - si	SIVU MAGNE COULON EPE	Etablissement de droit public	97 680,00
65561	N°1 Cotisation annuelle 22	adhesion annuelle	SYNM SOLURIS	Etablissement de droit public	9 667,00
65568	N°1 Participation DROITS COPIES		CTRE FR D'EXPLOITATION DU DROIT DE COP	Entreprise	220,00
65568	N°1 Droits auteurs	SACEM	SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE (SACEM)	Entreprise	800,00
65568	N°1 DROITS AUTEURS MUSIQUES		SOCIETE PERCEPTION REMUNERATION	Entreprise	100,00
65568	N°1 Cotisation annuelle	cotisation annuelle	SYND PROPRIETAIRES DU MARAIS POITEVIN	Etablissement de droit public	25,00
6558	N°1 entretien plan vélo au CDal	contribution	DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES	Département	3 265,00
6558	N°1 Participation annuelle SIGIL	adhesion annuelle SGIL	SIEDS	Etablissement de droit public	700,00
6561	N°1 Participation "festival 5° saison 2025"	delib 2026_04_	COMMUNAUTE AGGLOMERATION NIORT	Etablissement de droit public	1 000,00
6561	N°1 Participation "Jardin qui bourdonne"		PARC DU MARAIS POITEVIN	Etablissement de droit public	0,00
65741	N°1 AIDE 50% NID FRELON max 50 €	sur présentation de la facture	Divers habitants	Personne physique	700,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ABC MAGNE	Association	150,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ABCOUTURE	Association	100,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ADM79	Association	1 229,95
65748	N°1 subvention Festival Comete (les 5 ans)	delib 2026_04_	ALUNISSONS	Association	1 500,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	AMICALE POUR LE DON DU SANG	Association	100,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS COMMUNALE DE CHASSE DE MAGNE	Association	100,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS DADOU-BABOU	Association	200,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 séances ECHECS en APS 2025-2026	si séances 2026	ASS L'ECHIQUIER ST MAIXENTAIS	Association	480,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS LA MARAICHINE DE PETANQUE	Association	150,00
65748	N°2 subvention annuelle - entretien locaux	delib 2026_04_	ASS LA MARAICHINE DE PETANQUE	Association	50,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	20,00
65748	N°1 dotation annuelle 1er prix communal	delib 2026_04_	ASS MAGNE ANIMATION	Association	1 200,00
65748	N°2 subvention Trophée prix festival	delib 2026_04_	ASS MAGNE ANIMATION	Association	300,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS MAGNE SPORTS	Association	1 000,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS PARENTS D'ELEVES MAGNE	Association	250,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS RANDONNEURS DU MARAIS	Association	100,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS TAEKWONDO DU MARAIS	Association	800,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	ASS THEATRE DU MARAIS PERDU	Association	700,00
65748	N°1 subvention APS		ASSOC. MAGNE JOUE	Association	0,00
65748	N°1 subvention APS		BILLARD CLUB DE MAGNE	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	partage avec ID79 - delib 2026_04_	CAUE	Association	700,00
65748	N°1 participation annuelle	delib 2026_04_	CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU MARAIS	Association	48 500,00
65748	N°2 Participation Semaine Dev Durable	delib 2026_04_ si	CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU MARAIS	Association	550,00
65748	N°3 subvention annuelle Telethon	si CSCM centralise les actions 2025	CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU MARAIS	Association	150,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	CLUB D'ESCALADE DE MAGNE AMEROC	Association	500,00
65748	N°2 subvention APS		CLUB D'ESCALADE DE MAGNE AMEROC	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	COMITE DE JUMELAGE VALLESACCARDA	Association	600,00
65748	N°2 subvention EXCEPTIONNELLE		COMITE DE JUMELAGE VALLESACCARDA	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	COMITE DE JUMELAGE WEITNAU	Association	1 500,00
65748	N°2 subvention APS		COMITE DE JUMELAGE WEITNAU	Association	0,00
65748	N°1 subvention	delib 2026_04_	Comité Départemental Médailles Jeunesse Sports 79	Association	21,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	CONSEIL NATIONAL VILLES VILLAGES FLEURIS	Association	195,00
65748	N°1 subvention 2026-2027	delib 2026_04_ selon effectifs & sorties	COOP ECOLE ELEMENTAIRE OCCE	Etablissement de droit public	9 430,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	DAN79 DOJOS DE L'AGGLOMERATION DU NIORTAIS judo	Association	440,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 subvention exceptionnelle ENSA 2025		ÉCOLE D'ARCHITECTURE AGENT COMPTABLE ENSA	Etat	0,00
65748	N°1 subvention annuelle de base	delib 2026_04_	FOOTBALL CLUB de la VENISE VERTE	Association	1 200,00
65748	N°2 subvention entretien des vestiaires	delib 2026_04_ entretien vestiaires	FOOTBALL CLUB de la VENISE VERTE	Association	900,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	FREDON DEUX SEVRES	Association	123,67
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	GRAINE DE PHONIE	Association	300,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	GRIMPE ROSE 79	Association	100,00
65748	N°1 subvention annuelle		GSCF SECOURS CATASTROPHE	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	JARDIN EN PARTAGE	Association	800,00
65748	N°2 subvention APS		JARDIN EN PARTAGE	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle		LES AMIS DU FOUR A PAIN ET SAUV	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	LES AMIS DU FOUR PONTET	Association	1 150,00
65748	N°1 subvention annuelle		LIRE ET DELIRE	Association	0,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	NATURE SOLIDAIRE - AIPEMP	Association	900,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	NEMOSHIELD ATLANTIC	Association	250,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	RUCHER COMMUNAL DE MAGNE	Association	300,00
65748	N°2 subvention exceptionnelle MATERIELS	delib 2026_04_	RUCHER COMMUNAL DE MAGNE	Association	2 000,00
65748	N°1 subvention annuelle	delib 2026_04_	UNE ECOLE POUR KIBUR	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	2,00	19,00	12,80	0,80	13,60
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	2,00	10,00	5,80	0,80	6,60
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	2,00	27,00	17,80	1,80	19,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ADM	461	0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	432	0,00	332-23-1°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	ADM	0	0,00	332-23-1°	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIEDS Sigil		CONTRIBUTION	700,00
SYNM SOLURIS		CONTRIBUTION	9 667,00
iD79	01/01/2023	CONTRIBUTION	800,00
EPCI			
departement des Deux Sèvres entretien boucles cyclables		CONTRIBUTION	3 265,00
Communauté d'agglomération du Niortais	01/01/2000	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
ADM79		CONTRIBUTION	1 229,95
CAUE		CONTRIBUTION	700,00
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU MARAIS		CONTRIBUTION	48 500,00
PARC DU MARAIS POITEVIN		CONTRIBUTION	183,50
SACEM		CONTRIBUTION	800,00
SIVU MAGNE COULON		CONTRIBUTION	103 394,00
SIVU MAGNE COULON EPE		CONTRIBUTION	97 680,00
SYND PROPRIETAIR DU MARAIS POITEVIN		CONTRIBUTION	25,00
SYNDICAT DESSERTE VOIE DE TERRE		CONTRIBUTION	500,00
SYNDICAT MARAIS MOUILLES ASA		CONTRIBUTION	48,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Lotissement	ZAC DE LA CHAUME AUX BETES	01/01/2014	12/12/2013		SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	704 722,13	704 722,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-364 465,00	-364 465,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	340 257,13	340 257,13

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	90 000,00	90 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	340 257,13	340 257,13
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	430 257,13	430 257,13

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	88 000,00	88 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	893 977,87	893 977,87
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	805 977,87	805 977,87

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		88 000,00	88 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		88 000,00	88 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	88 000,00	88 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		893 977,87	III
Ressources propres externes de l'année (a)		162 000,00	162 000,00
10222	FCTVA	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	22 000,00	22 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		731 977,87	731 977,87
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 061,00	6 061,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 840,00	1 840,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	667,00	667,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	500,00	500,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 000,00	6 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	630,00	630,00
281828	Autres matériels de transport	10 300,00	10 300,00
281831	Matériel informatique scolaire	6 500,00	6 500,00
281838	Autre matériel informatique	5 537,00	5 537,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 200,00	2 200,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 700,00	1 700,00
28188	Autres immo. corporelles	16 065,00	16 065,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	338 450,01	338 450,01
021	Virement de la section de fonctionnement	335 527,86	335 527,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 250 000,00	1,78	43,46 %	0,00	1 412 450,00	1,79
TFPNB	84 800,00	-10,36	76,10 %	0,00	64 533,00	-10,36
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	144 800,00	-5,48	20,80 %	0,00	30 118,00	-5,49
TOTAL	3 479 600,00	1,13			1 507 101,00	1,04

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2026

Présenté par le Maire (1),

A Magné, le 28/04/2026

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire

A Magné, le 28/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

ALLEIN Aurélie	
BILLAUD Sébastien	
CAILLEAUD Cyril	
CATROS_ANDREU Christelle	
DORAY Gérard	
DUFORESTEL Pascal	
ENNOUCHI David	
FONTAINE NAPIORKOWSKI Denis	
GOYAULT Sandrine	
GUILBAUD-RIGONDAUD Bérangère Bérangère	
GUILBOT Bernard	
HUPÉ David	
LABORDERIE Coralie	
LAPEGUE Karine	
LE BORGNE Laurent Laurent	
LE SAUZE Sandrine	
LORTION Martial	
MECHINEAU David	
PALANCADE Brigitte	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PATEJ Laurence	
RENAUD Sébastien	
TROMAS Catherine	
XHAARD Florence	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/05/2026, et de la publication le 11/05/2026

A Magné, le 11/05/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.